



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

DIRECTION DE L'ÉLEVAGE

PROGRAMME PANAFRICAIN DE CONTRÔLE
DES ÉPIZOOTIES (PACE-BENIN)



Coordination Nationale PACE

4^e Rapport Trimestriel d'Activités Période du 1^{er} mai au 31 juillet 2002

Devis programme an 2

AOUT 2002



I- Informations générales

Ce rapport constitue le premier rapport trimestriel de la deuxième année du PACE-BENIN.

Le premier Devis-Programme (DP1) a été clôturé le 30 avril 2002. Les pièces justificatives des dépenses pour l'apurement de ses comptes ont été soumises à l'Ordonnateur National du FED le 5 juin 2002.

Le deuxième Devis-Programme (DP2) du PACE-BENIN a été approuvé. La notification en a été faite par lettre du 7 Mai 2002 du Directeur de l'OUA/IBAR de Nairobi.

La Délégation de pouvoir signée par le Directeur de l'OUA/IBAR le 4 juin 2002, est reçue à la coordination du PACE-BENIN le 12 juin 2002.

Une requête de décaissement de 40% du montant du DP2 a été aussitôt adressée par le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche à l'Ordonnateur National du FED, Monsieur le Ministre des Finances et de l'Economie le 2 juillet 2002.

Au plan de la mise en place du personnel complémentaire, après concertation entre la coordination nationale du PACE et la Cellule FED du Ministre des Finances et de l'Economie, les termes de référence pour une consultation restreinte de cabinet comptable ont été élaborés et soumis à l'appréciation de la Délégation de la Commission Européenne le 7 juin 2002

Du 25 au 28 juin 2002 le Bénin a accueilli la deuxième réunion de coordination des programmes nationaux PACE.

Vingt neuf (29) pays sur les trente deux (32) prévus y ont pris part. Les trois pays restants sont encore considérés comme non éligibles au financement du FED.

La Coordination Nationale a bénéficié de l'appui technique de la Coordination Régionale de Bamako du 12 au 18 mai 2002 en la personne de Monsieur Daniel Grégoire, conseiller en communication du PACE.

Une mission de monitoring des projets financés par le FED a séjourné au Bénin du 24 juin au 5 juillet 2002. Cinq projets FED dont PACE-BENIN et quatre ONG financées par le FED ont été suivis.

Au cours de la synthèse le 5 juillet, la mission a noté la pertinence du PACE à travers son objectif. Toutefois elle a fait remarquer les retards importants pour :

- le recrutement du personnel complémentaire, notamment le comptable du projet,
- l'acquisition du matériel roulant qui n'est toujours pas en place,

II- Réalisations techniques

2.1 Renforcement des capacités nationales dans la surveillance des maladies animales

2.1.1 Activités de coordination de la surveillance épidémiologique

Au cours de la période, les activités suivantes ont été menées :

- Codification des villages en vue du prochain tirage des troupeaux à surveiller.
- Envoi de vingt quatre sérums de chasse en France pour analyse de laboratoire.
- Dans le cadre de la pérennisation des actions de surveillance épidémiologique, les autorités béninoises ont recommandé l'élaboration d'un projet pour la contre partie du PACE, à soumettre au financement par le Budget National à travers le Programme d'Investissement Public (PIP). Le projet a été élaboré au cours du trimestre et transmis au Ministère du Plan via le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

2.1.2 Activités du réseau d'épidémiosurveillance

2.1.3 Activités du réseau faune sauvage

Du 15 au 21 juillet 2002, une tournée a eu lieu dans les parcs du W et de la Pendjari.

Cette tournée a permis :

- un renforcement effectif des rapports de travail entre les agents d'élevage riverains des réserves de faune et les agents forestiers. Depuis la formation de Natitingou, en dehors des agents de laboratoire, les agents chargés de la santé animale ont peu de contact de travail avec leurs collègues des Eaux, Forêts et Chasse. La mission a systématiquement associé les agents du Service de l'Elevage à toutes les étapes ;

- une sensibilisation des garde-faune dans la collecte des données sur la faune sauvage. A chaque poste forestier une séance de travail a été tenue avec les chefs poste et les garde-faunes. Si les premiers sont bien au courant du programme PACE, les seconds ne savaient pratiquement pas de quoi il s'agit. La séance de travail leur a permis de poser des questions pour mieux comprendre afin de s'impliquer davantage dans les activités de surveillance épidémiologique de la faune.

2.1.4 Activités du Laboratoire de Sérosurveillance

Le Laboratoire a au cours de la période initié le protocole de choix des élevages villageois à surveiller dans le cadre de l'épidémiosurveillance de la peste bovine. En effet au niveau village, la procédure du tirage des troupeaux à surveiller devant être comprise de façon identique par tous les agents impliqués dans la surveillance, il était nécessaire de rédiger ce protocole.

Au cours du mois de juillet il a été procédé à l'envoi au Laboratoire du CIRAD EMVT de Montpellier des vingt quatre (24) sérum de chasse prélevé dans le cadre de l'épidémiosurveillance de la faune sauvage au niveau des réserves du W et de la Pendjari. *Le test demandé est celui de la séroneutralisation du virus de la peste bovine* La situation des sérums envoyés est présentée dans les tableaux n°1 et 2.

Tableau n°1 : Prélèvements du parc du W

N° d'ordre	Identificat ion	Espèces	Origine	Date prélèvement	Sérum
1	01	Buffle	Parc du W(campement de chasse de la Mekrou)	28-02-02	X
2	02	Hippotrague	Parc du W(campement de chasse de la Mekrou)	02-05-02	X
3	03	Cobe redunca	Parc du W(campement de chasse de la Mekrou)	07-05-02	X
4	04	Bubale	Parc du W(campement de chasse de la Mekrou)	10-03-02	X
5	05	Guib harnaché	Parc du W(campement de chasse de la Mekrou)	13-03-02	X
6	06	Hippotrague	Parc du W(campement de chasse de la Mekrou)	14-03-02	X
7	07	Bubale	Parc du W(campement de chasse de la Mekrou)	15-03-02	X
8	08	Bubale	Parc du W(campement de chasse de la Mekrou)	26-03-02	X

Tableau n°2 : Prélèvements du parc de la Pendjari

N° d'ordre	Identification	Espèces	Origine	Date prélèvement	Sérum
9	001/K	Cobe redunca	Parc de la Pendjari(campement de chasse de Konkombri)	16-03-02	X
10	002/K	Cobe redunca	Parc De la Pendjari(campement de chasse de Konkombri)	17-03-02	X
11	003/K	Buffle	Parc de la Pendjari(campement de chasse de Konkombri)	19-03-02	X
12	001/B	Bubale	Parc de la Pendjari(campement de chasse de Batia)	01-03-02	X
13	002/B	Guib harnaché	Parc de la Pendjari(campement de chasse de Batia)	02-03-02	X
14	003/B	Hippotrague	Parc de la Pendjari(campement de chasse de Batia)	13-03-02	X
15	001/P	Buffle	Parc de la Pendjari(campement de chasse de Porga)	07-03-02	X
16	002/P	Babouin	Parc de la Pendjari(campement de chasse de Porga)	07-03-02	X
17	003/P	Buffle	Parc de la Pendjari(campement de chasse de Porga)	08-03-02	X
18	004/P	Céphalophe	Parc de la Pendjari(campement de chasse de Porga)	11-03-02	X
19	005/P	Hippopotame	Parc de la Pendjari(campement de chasse de Porga)	11-03-02	X
20	006/P	Buffle	Parc de la Pendjari(campement de chasse de Porga)	20-03-02	X
21	007/P	Buffle	Parc de la Pendjari(campement de chasse de Porga)	21-03-02	X
22	008/P	Lion	Parc de la Pendjari(campement de chasse de Porga)	28-03-02	X
23	009/P	Bubale	Parc de la Pendjari(campement de chasse de Porga)	29-03-02	X
24	010/P	Buffle	Parc de la Pendjari(campement de chasse de Porga)	30-03-02	X

2.1.5 Activités de formation

Thèmes de formation	Bénéficiaires	Durée	Lieu	Observations

Commentaires :

2.2 Amélioration des services aux éleveurs

2.2.1 Evolution du processus de privatisation

L'étude sur les conditions d'octroi des mandats est en cours grâce à l'avis lancé en mars 2002 en vue de recueillir des soumissions. Les offres sont reçues et dépouillées. Le groupe des Consultants du Dr. SAHIDOU Salifou est adjudicataire du marché. Le rapport provisoire est déjà déposé.

2.2.2 Appui aux éleveurs

2.3 Lutte contre la peste bovine

2.3.1 Surveillance clinique

Départements	Nombre de Villages enquêtés	Nombre de cas de stomatites-entérites observés	Nombre de prélèvements analysés au Laboratoire	Observations

Commentaires :

2.3.2 Surveillance sérologique

Départements	Nombres de sérums collectés	Nombre de sérums analysés	Résultats	Observations

Commentaire :

2.4 Lutte contre les autres zoonoses

Situation zoo-sanitaire

Maladies	Nombre de foyers	Localisation	Observations
Charbon Bactérien	Un (1)	Atacora-Donga	Cobly (1)
Fièvre aphteuse	6	Atacora-Donga (04) Zou-Collines (02)	Kouandé 3 Copargo 1 Savè 2
Peste des Petits Ruminants	10	Atacora-Donga (06) Zou-Collines (03) Mono-Couffo (01)	Djougou 3 Kouandé 3 Glazoué 1 Dassa 1 Abomey 1 Ouédémé 1
Maladie de Newcastle	8	Atacora-Donga (03) Zou-Collines (03) Mono-Couffo (01) Ouémé-Plateau (01)	Bantè 1 Bassila 2 Ouédémé 1 Glazoué 1 Za-Kpota 1 Zangnanado 1 Aguégués 1
Peste Porcine Africaine	2	Zou-Collines 1 Ouémé-Plateau	Savalou Aguégués
PPCB	1	Atacora- Donga	Boukoumbé
Pasteurellose	1	Aguégués	Ouémé
PPA	1	Bonou	

2.5 Activités du volet Communication

Mr. Daniel GREGOIRE spécialiste en communication a apporté son appui afin de dynamiser l'unité communication au PACE-BENIN.

Au cours de son séjour, il a tenu des séances de travail avec le staff technique du PACE-BENIN et les autorités administratives et Politiques à savoir :

- le Directeur de l'Élevage,
- le Directeur Adjoint du Cabinet du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche,
- le Conseiller Technique à l'Élevage et à la Pêche du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche,
- la Cellule FED au Ministère des Finances et de l'Économie.

Sur le terrain les séances de travail embrassant le volet communication ont eu lieu à Igolo avec le Directeur du Contrôle Vétérinaire et Phytosanitaire (DCVP) son collaborateur, l'agent chargé d'animer le poste frontalier entre le Bénin et le Nigéria.

A Parakou, nous avons rencontré :

- le DCVP et le Directeur de la Vulgarisation et de l'Organisation Paysanne (DVAOP) du Centre d'Actions Régional pour le Développement Rural du Borgou (CARDER-Borgou).

- le Responsable du Projet PDEBE financé par le PNUD le FENU et la FAO qui oeuvre pour la sédentarisation des éleveurs, apporte un appui en infrastructure pour la prise en charge des éleveurs.

- l'ONG DERANA qui fait de l'alphabétisation et la post-alphabétisation fonctionnelle : - traduction de manuel en langue locale, la formation en gestion.

- l'ONG ELTER : - groupe d'éleveurs chargés de la gestion du terroir

- Visite du poste frontalier Bénin Nigéria près de Nikki (OURMONSI)

Séance de travail avec le Responsable de la Radio Parakou et les 2 communicateurs formés par le PARC.

Ces différentes séances ont pour but d'inventorier les possibilités qui s'offrent au PACE pour les prestations en matière de communication. Comment le PACE pourrait s'appuyer sur ces différents groupes organisés pour faire passer ces messages.

A la synthèse, Monsieur Daniel GREGOIRE a attiré notre attention sur plusieurs aspects, à savoir :

- l'importance et la place de la part de la communication dans l'élaboration du Budget du Devis Programme,
- Sur le plan de technique, il a fait les recommandations principales suivantes :
 1. faire la promotion des objectifs du PACE à travers des plaquettes d'information,
 2. faire des affiches porteuses des messages, des fiches techniques à l'attention des éleveurs pour la bonne conduite de l'élevage,
 3. faire le point des supports de sensibilisation produits pendant le PARC et demander souvent le concours des anciens communicateurs formés pendant le projet PARC,

4. faire une convention avec la Radio de Parakou pour faire passer des thèmes dans les émissions de radio rurale,
5. faire le répertoire des professionnels, groupes et associations d'éleveurs.
6. le bulletin du projet pour son élaboration nécessite a-t-il souligné un comité de rédaction composé du Chargé en communication, du chargé en épidémiologie et du Coordonnateur.

Les articles seront recherchés chez différents acteurs :

- cadres techniques de l'élevage,
- projet d'élevage, ONG
- responsables de groupe et association d'éleveurs, de commerçants de bétail, bouchers

En définitive, nous devons disposer d'assez de matières pour deux numéros en attente avant chaque parution.

L'équipe du PACE-BENIN a suivi avec intérêt les conseils et recommandations prodigués par Mr. Daniel GREGOIRE spécialiste en communication et pourra les mettre en pratique.

C'est ainsi qu'un projet de plaquette d'information sur le PACE-BENIN est élaboré et devra être imprimé sous peu.

L'inventaire des supports d'information et de sensibilisation produits par le PARC a fait apparaître la nécessité de les adapter à la nouvelle stratégie du PACE.

PACE - BENIN

REALISATIONS FINANCIERES

PERIODE : 01 / 05 / 02

AU

31 / 07 / 02

° Projet : 7 RPR 744

DP2

ODE	RUBRIQUE	FINANCEMENT FED		FINANCEMENT PAYS		TOTAL FED + PAYS	
		Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations
000	DEVELOPPEMENT CAPACITES NATIONALES	147 206 730	2 672 983			147 206 730	2 672 983
100	APPUI A LA COORDINATION	86 657 994	2 148 473			86 657 994	2 148 473
1101	Personnel	16 680 112				16 680 112	0
1102	Equipement	20 305 168				20 305 168	0
1103	Fonctionnement	49 672 714	2 148 473			49 672 714	2 148 473
1200	APPUI AU LABO.	14 796 933	524 510			14 796 933	524 510
1201	Personnel	472 320				472 320	0
1202	Equipement					0	0
1203	Fonctionnement	14 324 613	524 510			14 324 613	524 510
300	UNITES REGIONALES	8 865 578	0			8 865 578	0
1302	Equipement					0	0
1303	Fonctionnement	8 865 578				8 865 578	0
1400	RESEAU FAUNE SAUVAGE	13 883 585	0			13 883 585	0
1401	Personnel	1 400 561					
1403	Fonctionnement	12 483 024				12 483 024	0
1500	POSTES DE TERRAIN	23 002 640	0			23 002 640	0
1501	Personnel	10 863 360				10 863 360	0
1502	Equipement	1 200 480				1 200 480	0
1503	Fonctionnement	10 938 800				10 938 800	0
000	AMELIORATION DES SCES. VETERINAIRES	6 349 424	0			6 349 424	0
2001	Personnel					0	0
2002	Equipement					0	0
2003	Fonctionnement	6 349 424				6 349 424	0
000	LUTTE CONTRE LA PESTE BOVINE						
000	CONTRÔLE AUTRES EPIZOOTIES	4 788 800	0			4 788 800	0
4003	Fonctionnement	4 788 800				4 788 800	0
000	IMPREVUS	6 808 833	1 551 019			6 808 833	1 551 019
901	IMPREVUS	6 808 833	1 551 019			6 808 833	1 551 019

PROSPECTIVES POUR LE PROCHAIN TRIMESTRE

Au cours du trimestre prochain (août, septembre, octobre), les activités suivantes sont programmées :

- validation de la codification des villages du Bénin et du Protocole de tirage des troupeaux à surveiller,
- finalisation du plan d'urgence de lutte contre la Peste Bovine,
- préparation du dossier de pays indemne de la Peste Bovine à l'intention de l'OIE,
- acquisition des équipements programmés (moyens roulants, copieur, climatiseurs),
- répartition du matériel de froid aux postes de surveillance active,
- mise en place du comité de pilotage du Réseau de Surveillance Epidémiologique (RESUREP),
- programmation de la formation des éleveurs,
- participation aux séminaires de formation du chargé de communication et des chargés de l'épidémiologie de la faune sauvage.

En matière de communication, élaboration des thèmes techniques à diffuser et d'un dépliant d'information sur le PACE-BENIN.

ANNEXES

RAPPORT DE MISSION

En exécution des décisions contenues dans le relevé n° 24/SGG/REL du 13 juin 2002, Messieurs Inoussa SANOUSSI, Directeur de l'Elevage et Honoré ASSOGBA, Coordonnateur National du Programme Panafricain de Contrôle des Epizooties (PACE) ont représenté le Bénin à la 2^{ème} réunion annuelle de coordination du programme PACE pour les pays de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et de l'Est qui s'est tenue dans la salle de conférence du Conseil National des Chargeurs du Bénin (CNCB) à Cotonou du 25 au 28 juin 2002.

Ont pris part à cette réunion, les délégués des pays participant au Programme, à savoir : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Ethiopie, Erythrée, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Kenya, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Ouganda, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad et Togo.

Etaient absents : le Libéria, la Sierra Léone et le Burundi qui ne sont pas encore éligibles au Programme.

Ont également participé à la réunion les Représentants des Organisations Régionales et Internationales suivantes : Représentation Régionale de l'Office International des Epizooties (OIE) pour l'Afrique, Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), International Trypanotolérance Center (ITC), Comité Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) et Centre International de Recherche et de Développement en zone Subhumide (CIRDES).

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Grégoire LAOUROU, Ministre des Finances et de l'Economie du Bénin assurant l'intérim du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche en présence de Monsieur Franco NULLI, Ambassadeur, Chef de Délégation de la Commission Européenne au Bénin, du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, du Directeur du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA/IBAR) et de plusieurs autres personnalités.

Au cours de cette cérémonie d'ouverture, quatre allocutions ont été prononcées.

1. Le Directeur de l'Elevage du Bénin a souhaité la bienvenue aux participants au nom du comité d'organisation de la 2^{ème} réunion annuelle de

2. Le Directeur de l'OUA/IBAR, Ordonnateur Régional du PACE, a remercié, au nom du Secrétaire Général de l'OUA, son Excellence Amara ESSY, les délégués des pays membres qui ont bien voulu prendre part à la deuxième réunion annuelle du PACE. Il a rappelé les objectifs du programme qui est financé à travers une convention signée entre l'Union Européenne et l'Organisation de l'Unité Africaine. Il a souligné l'importance des thèmes inscrits à l'ordre du jour de la réunion, notamment :

- le financement par les Etats des réseaux d'épidémiologie que le PACE aide à mettre en place ;
- l'élaboration d'indicateurs de performance destinés à l'évaluation des progrès dans la mise en œuvre des composantes nationales du PACE ;
- la réorganisation des services vétérinaires conformément aux normes internationales de l'Office International des Epizooties (OIE) et de l' Organisation Mondiale du Commerce (OMC).
- l'amélioration du système de rapportage et de la communication entre les différents intervenants du programme.

Il a ensuite remercié l'Union Européenne, principal bailleur de fonds du programme et les autres donateurs. Il a terminé son allocution en remerciant son Excellence Monsieur Mathieu KERKOU, Président de la République du Bénin, le Gouvernement et le peuple béninois pour avoir accepté d'abriter la 2^{ème} réunion annuelle et d'avoir tout mis en œuvre pour en assurer une bonne organisation.

3. L'Ambassadeur, Chef de la Délégation de la Commission Européenne au Bénin, s'est félicité de la tenue de la rencontre qui fera le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme PACE. Il a mis l'accent sur les opportunités offertes aux pays africains dans le cadre de la mondialisation. Dans le marché international actuel, il ne suffit plus d'être moins cher pour vendre, le critère de qualité pèse autant pour les consommateurs que le prix lui-même. Dans la recherche de qualité, les consommateurs se détournent de plus en plus des produits industrialisés, ce qui peut constituer un avantage non négligeable pour les pays africains qui ont en grande partie une production encore non-industrialisée.

Pour faire face à la mondialisation, les pays africains ont entamé un processus d'intégration régionale visant à unir leurs efforts et énergies.

Le PACE est une expression de cette dynamique. Avec une mise en œuvre dans les règles et suivant le calendrier établi, ce programme devrait aboutir à une amélioration considérable de la santé du bétail africain accompagnée des mécanismes de contrôle de laboratoires efficaces pour permettre un

4. Le Ministre des Finances et de l'Economie a souhaité la bienvenue aux participants et s'est réjoui de l'amitié et de la confiance faites à son pays pour abriter cette importante réunion. Il a souligné l'importance de la réunion qui offre une occasion privilégiée pour évaluer le chemin parcouru par les pays dans la mise en œuvre des recommandations issues des réunions de Ouagadougou en juin 2001 et d'Entebbe en août 2001 mais également pour examiner les points relatifs à :

- l'état d'avancement du programme,
- le bilan des expériences de privatisation dans les services vétérinaires au niveau des pays,
- les progrès réalisés dans la surveillance et le contrôle des maladies animales prioritaires,
- la mise au point d'un modèle d'évaluation économique des coûts de fonctionnement des réseaux de surveillance épidémiologique.

Il a rappelé la place de l'élevage dans les économies des Etats Africains où l'agriculture représente environ 40% du Produit Intérieur Brut (PIB). Il a remercié au nom de tous les Etats Africains, les Organisations Internationales et les Partenaires au développement qui ont soutenu l'Afrique dans sa lutte pour l'éradication de la peste bovine. Le PACE qui vient consolider les acquis du PARC devrait permettre d'éradiquer définitivement ce fléau du continent africain et favoriser les échanges commerciaux tant au niveau régional qu'international. Cela nécessite une amélioration de la fiabilité et de la transparence des informations zoo-sanitaires. Le Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Organisation de l'Unité Africaine a un grand rôle à jouer pour faciliter la circulation de ces informations. Le contrôle des épizooties est rendu plus difficile par la non maîtrise des mouvements du bétail, c'est aussi un problème auquel il faut trouver des solutions. Il a enfin déclaré ouverte la 2^{ème} réunion annuelle de coordination du programme PACE et souhaité pleins succès à ses travaux.

Une suspension de séance a été observée.

DEROULEMENT DES TRAVAUX

A la reprise des travaux, les participants ont procédé à l'élection du bureau composé comme suit :

Président	:	Bénin
Vice Président	:	Kenya
Rapporteurs	:	Mauritanie et Tanzanie.

L'ordre du jour de la réunion a ensuite été adopté

Les travaux ont été présidés par le Dr. Inoussa SANOUSSI, Directeur de l'Elevage. Treize (13) points ont été abordés :

1. l'état d'exécution des plans d'actions et des recommandations des réunions de Ouagadougou et d'Entebbe,
2. l'état d'avancement des composantes nationales du PACE,
3. les rapports d'activités des différentes composantes nationales,
4. l'analyse de la performance des systèmes d'épidémiosurveillance dans les pays membres du PACE,
5. les indicateurs de performance pour les réseaux d'épidémiosurveillance,
6. les progrès réalisés par les pays pour la mise en œuvre de la procédure OIE de reconnaissance du statut indemne de peste bovine,
7. les progrès dans l'établissement des systèmes d'information sur la santé animale,
8. le rôle des laboratoires dans l'épidémiosurveillance et l'évaluation des capacités actuelles des laboratoires,
9. l'évaluation des coûts des réseaux de surveillance,
10. la méthodologie pour l'évaluation et le suivi du processus de réorganisation des services vétérinaires nationaux dans les pays du PACE,
11. l'environnement et la santé animale,
12. le renforcement de la communication pour réaliser les objectifs du PACE,
13. les commentaires sur l'exécution financière, le système de reportage et la préparation des devis - programmes.

La réunion a également suivi les présentations du Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique et des représentants de la CEDEAO, du CILSS, de l'ITC et du CIRDES.

L'essentiel pour certains thèmes se résume comme suit :

1. Etat d'exécution des plans d'actions et des recommandations des réunions de Ouagadougou et d'Entebbe.

Présenté par le Docteur Bouna DIOP, Coordonnateur Régional du PACE à BAMAKO, et le Docteur BESSIN René, Coordonnateur du Programme PACE à Nairobi, la plupart des mesures préconisées ont été exécutées même si

à l'Union Inter-africaine des Organisations Professionnelles (UIOPE) d'Eleveurs n'a pas été réalisé.

2. L'état d'avancement des composantes nationales du Programme PACE a été présenté par les Docteurs :

- René BESSIN, Directeur du PACE à Nairobi au Kenya,
- Bouna A. DIOP, Coordonnateur Régional du PACE pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les Conférenciers ont rappelé les conditions de négociation et de signature de la convention de financement du Programme. Pour être éligible, chaque pays doit satisfaire à certaines conditions dont notamment :

- arrêter la vaccination contre la Peste Bovine,
- se déclarer provisoirement indemne de la Peste Bovine et accepter de mettre en œuvre la procédure OIE d'éradication de la maladie,
- prendre l'engagement de rendre la surveillance épidémiologique pérenne,
- poursuivre la privatisation des Services Vétérinaires,

Le financement peut-être arrêté pour un pays donné lorsque ces conditions ne sont plus respectées. C'est « le droit de tirage » sur lequel les conférenciers ont beaucoup insisté. Ce droit de tirage est souvent recommandé après une évaluation. C'est dans ce cadre que l'évaluation à mi-terme initialement prévue pour juin 2002 a été reportée en octobre 2002 afin de mieux préparer chaque pays à ce nouveau système appelé « droit de tirage ».

Les conférenciers ont noté que d'une façon générale les pays n'ont pas démarré l'exécution du programme en même temps. Pour harmoniser la mise en œuvre des activités et assurer un financement suivi, un plan de réaménagement des périodes d'exécution a été adopté.

Ce réaménagement a eu pour conséquences :

- un allongement à plus de 12 mois de la période d'exécution du Devis Programme an 1 pour certains pays,
- une réduction à moins de 12 mois de cette période pour d'autres pays.

Les indicateurs de performance ont été proposés par les conférenciers pour mesurer l'état d'avancement du PACE dans les pays en fonction des quatre objectifs du programme.

D'une façon générale, les pays ont fait des progrès dans la mise en œuvre du PACE.

Les rapports d'activités des différentes composantes nationales présentés par chaque Coordonnateur du PACE ont complété la présentation du Dr. BESSIN René et du Dr. BOUNA DIOP, et explicité les difficultés qui ont entraîné les faiblesses notées.

3.L'Analyse de la performance des systèmes d'épidémiosurveillance dans les pays membres du PACE, présenté par Dr. BESSIN

Le Dr. BIDJEH KEBKIBA de l'Unité d'Epidémiologie du PACE a analysé la performance des systèmes d'épidémiosurveillance dans les pays membres. Il a conclu à la nécessité d'améliorer la méthode d'évaluation quantitative et qualitative utilisée actuellement. Il a enfin mis l'accent sur les indicateurs de performances très importants qu'il faille préciser et avoir la même compréhension au moment de l'analyse.

4.Les indicateurs de performance pour les réseaux de surveillance épidémiologique

La méthodologie suggérée par le Docteur Antoine MAILLARD pour l'élaboration des indicateurs de performance du réseau se fonde sur le fait que surveiller c'est enchaîner dans l'année un certain nombre d'actions, exécutées selon un ordre logique par un certain nombre d'acteurs.

L'objectif du réseau de surveillance continue est qu'il soit capable de déceler le plus rapidement possible toutes suspicions de peste bovine pour être en mesure de déclencher une réaction de lutte la plus rapide possible. C'est l'alerte précoce. Cet objectif est atteint si trois conditions qui ressortent dans le libellé de l'objectif sont réunies :

- la déclaration et la confirmation sont les plus précoces et les plus rapides possibles,
- la déclaration concerne toutes les suspicions existantes dans le pays,
- les suspicions sont toutes exploitables.

L'indicateur n°1 est le délai entre l'apparition des symptômes sur un animal malade et la réception du prélèvement au laboratoire.

L'indicateur n°3 est le délai de retour de la réponse sur le terrain.

A la suite de cet exemple, le conférencier a mis l'accent sur l'identification des données nécessaires pour établir les indicateurs de performance.

5.L'évaluation des coûts des réseaux de surveillance épidémiologique

L'objectif du programme PACE étant de mettre en place un système pérenne de surveillance épidémiologique au niveau national et régional, les conférenciers, Messieurs TAMBI et MAINA ont, à partir d'un échantillon de pays impliqués dans le PACE, fait une étude du coût de cette activité. Ils ont conclu à la nécessité pour les pays de relever le niveau de la contribution des Etats dans le développement de l'élevage et la nécessité de prévoir un fonds spécifique pour la surveillance épidémiologique.

6.La méthode pour évaluation et le suivi du processus de réorganisation des services vétérinaires nationaux dans les pays du PACE

La libéralisation des services vétérinaires nécessite une complète réorganisation de ces services pour le recentrage de leurs activités et leur adaptation aux nouveaux enjeux de la santé animale sur le plan de la surveillance des maladies que sur celui du commerce international.

Les trois points capitaux pour la réorganisation des services sont :

- l'adoption d'une politique nationale de santé animale précise et lisible par tous,
- la réaffectation des ressources humaines en santé animale,
- la réactualisation de l'environnement réglementaire des prestations de service en santé animale.

Monsieur Yves LEBRUN a présenté les différentes étapes nécessaires à une réorganisation efficace des services vétérinaires en tenant compte des critères de qualité édités par l'OIE.

Les débats qui ont suivi l'ensemble des présentations font ressortir ce qui suit :

- 29 pays sur les 32 prévus exécutent le programme, les trois pays restants sont encore considérés comme non éligibles au financement du FED,
- des réseaux de surveillance épidémiologique sont établis dans plusieurs pays, même s'il reste à améliorer leur fonctionnement et à assurer leur pérennisation

- les capacités d'analyse de certains laboratoires ont été renforcées notamment avec l'appui en formation et en équipement apporté par le PACE et par l'AIEA (Agence International de l'Energie Atomique),
- plusieurs pays sont engagés dans la procédure OIE pour obtenir le statut de pays indemnes de peste bovine. S'agissant du Bénin, la déclaration de pays indemne de la maladie est prévue pour 2005 et indemne d'infection en 2006,
- des plans d'intervention d'urgence contre la peste bovine ont été élaborés, certains devront être améliorés pour être validés,
- une dizaine de pays publie régulièrement des bulletins d'informations zoo-sanitaires,
- une approche de type participatif qui permet d'associer plus que par le passé les éleveurs dans la gestion de la santé animale est développée,
- le plein recouvrement des coûts des prestations vétérinaires est progressivement appliqué dans tous les pays,
- la concertation entre les services vétérinaires nationaux a été renforcée notamment dans la recherche de stratégies de contrôle d'épizooties comme la PPCB (Péripneumonie Contagieuse Bovine) et la PPA (Peste Porcine Africaine).

Toutefois, il demeure des points faibles sur lesquels il est important de mettre un accent particulier. Il s'agit :

- du système de gestion des données zoo-sanitaires et du rapportage, la majorité des pays n'envoie pas régulièrement leurs rapports d'activités et financiers,
- des retards dans les procédures d'acquisition des équipements nécessaires à une bonne mise en œuvre du programme notamment du fait d'une mauvaise connaissance des procédures du FED par les coordonnateurs nationaux du PACE,
- de l'absence d'indicateurs de suivi pour évaluer l'exécution du programme dans ses différentes composantes (épidémiologie, gestion des données, communication, etc.)
- de la mise en cohérence de l'organisation des services vétérinaires nationaux avec les normes internationaux récemment adoptés par l'OIE,
- de l'insuffisance des compétences en économie de la santé animale dans les pays,
- des modalités de financement des réseaux de surveillance

- du ralentissement du processus de privatisation de la médecine vétérinaire dans certains pays,
- de la faiblesse de la communication entre les différents partenaires impliqués dans la mise en œuvre du programme.

Les participants ont adopté un plan d'actions et des recommandations qui identifient les principales mesures à prendre pour améliorer la mise en œuvre du PACE.

LE PLAN D' ACTIONS

Le plan d'actions a repris les points faibles ci-dessus, analysé les problèmes constatés, les mesures à prendre et identifié les Responsables pour leur mise en exécution.

Trois (3) points ont fait l'objet de riches et fructueux débats :

* Le système de gestion des données zoo-sanitaires et du rapportage

Les participants ont fait remarqué que :

- le système de décentralisation existant dans les pays ne facilite pas la remontée des informations zoo-sanitaires car il n'existe plus de ligne de commande. Les autorités publiques doivent être sensibilisées pour aider à régler cet handicap majeur. La circulation des informations est la base du contrôle des épizooties ;
- le flux d'informations issues du secteur vétérinaire privé est faible. Les Directeurs des Services Vétérinaires et Coordinateurs Nationaux PACE doivent convenir avec les Vétérinaires Privés sous l'égide de l'Ordre National des Vétérinaires des modalités de rapportage ;
- le système de collecte et de traitement des données zoo-sanitaires est faible. Il faut créer une unité de gestion de données dans chaque pays,

* L'acquisition des équipements

Le problème identifié à ce niveau est la lenteur dans les procédures. La réunion a suggéré l'organisation dans les meilleurs délais des sessions de formation destinées à améliorer les connaissances des Coordonnateurs Nationaux sur les procédures du FED.

* Les indicateurs de suivi du programme

Il y a une absence d'indicateurs de suivi objectivement vérifiables pour le

de l'état d'avancement des composantes nationales et un suivi spécifique de chacun des volets du PACE.

I- LES RECOMMANDATIONS

A l'issue des travaux, la réunion a fait des recommandations à l'endroit :

- des Directeurs des Services Vétérinaires et des coordonnateurs nationaux,
- des pays engagés dans l'exécution du PACE,
- de l'unité de coordination du PACE et de l'Union Européenne.

3.1 A l'endroit des Directeurs des Services Vétérinaires et Coordonnateurs Nationaux

La réunion recommande :

- d'envoyer régulièrement les rapports exhaustifs sur leurs activités aux Coordonnateurs Régionaux du PACE à l'OUA/BIRA et à l'OIE,
- d'associer étroitement les laboratoires dans tout le processus de préparation des devis-programmes, de veiller à leur représentation dans les instances des réseaux et d'organiser une réunion annuelle de coordination pour les responsables de laboratoire chargés de la surveillance sérologique de la peste bovine,
- de soumettre des rapports financiers mensuels au Contrôleur Financier et aux coordinations régionales du PACE.

3.2 A l'endroit des pays engagés dans l'exécution du PACE

La réunion recommande :

- de tout mettre en œuvre pour améliorer les services vétérinaires nationaux notamment par leur réorganisation, l'augmentation des budgets alloués pour l'équipement et le fonctionnement, une formation appropriée du personnel, le renforcement des capacités en diagnostic des laboratoires,
- une transparence dans le rapportage des informations zoonosaires et la mise en place de systèmes de surveillance des maladies animales,
- d'accorder une priorité à leur contribution progressive au

prenant les dispositions utiles pour inscrire dans leurs budgets nationaux les fonds nécessaires à leur financement.

3.3 A l'endroit de l'Unité de Coordination du PACE

La réunion recommande l'organisation de sessions de formation sur les procédures du FED pour les coordonnateurs nationaux du PACE et que les missions dans les pays soient mises à profit pour sensibiliser les délégations locales de la Commission Européenne sur les retards accusés dans l'approbation des devis-programmes nationaux et les lenteurs observés dans l'acquisition des équipements du fait souvent d'une mauvaise connaissance des procédures du FED.

3.4 A l'endroit de l'Union Européenne.

La réunion recommande que la mission d'évaluation à mi-terme prévue pour octobre 2002 et qui aura à prendre en compte huit (8) pays sur les vingt neuf (29), étudie les possibilités de proposer une extension du programme en vue de permettre aux pays d'atteindre leurs objectifs au regard du retard d'au moins deux ans accusé dans l'exécution des composantes nationales du PACE et la durée de cinq (5) ans du programme fixée par la Convention de Financement.

Les participants ont convenu d'organiser la prochaine réunion de coordination annuelle prévue en 2003 à Arusha en Tanzanie.

A l'issue des travaux, une motion de remerciements a été adressée à son Excellence, Monsieur Mathieu KERKOU, Président de la République du Bénin, au Gouvernement et au Peuple Béninois pour l'accueil fraternel et chaleureux réservé aux participants.

La cérémonie de clôture a été présidée par Monsieur Théophile NATA, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.-

Cotonou, le 10 Juillet 2002

Le Coordonnateur National du PACE

Le Directeur de l'Elevage

Honoré ASSOGBA

Inoussa SANOUSSI

RAPPORT DE TOURNEE

INTRODUCTION

Du lundi 15 juillet au dimanche 21 juillet 2002 a été effectuée par le Docteur ASSOGBA Honoré, Coordonnateur National du PACE assisté de Mr. AHLOU YEYI Jacques, Collaborateur du chargé de l'épidémiologie, une tournée de suivi des activités d'épidémiosurveillance de la faune sauvage dans les parcs Nationaux du W et de la Pendjari.

Avant l'étape de terrain, une séance de travail a eu lieu avec le Responsable du Laboratoire de Séro-surveillance de Parakou Dr. Luc APLOGAN où les grandes lignes de la programmation des activités du Devis programme an 2 ont été appliquées en vue de l'élaboration d'un tableau de bord. Ce travail a été finalisé au retour de Natitingou après la visite de terrain.

A - PARC NATIONAL W

1- Séance de travail avec le Sous-Directeur du PADEB à Kandi

A l'arrivée, la délégation a eu un entretien avec le Sous-Directeur PADEB à Kandi. Le Coordonnateur du PACE lui a exposé le but de la mission et lui a demandé de se joindre à la mission pour les différentes étapes du territoire de l'Alibori pour la simple raison que l'épidémiosurveillance de la faune sauvage nécessite une action conjointe des forestiers et des techniciens d'élevage. A ce titre donc le Sous-Directeur, le DCVP et les Spécialistes en Santé Animale riverains devront de temps à autre s'informer sur les activités menées dans ce sens à l'intérieur des parcs.

2- Séance de travail avec le Chef Service Ecologie du Parc National W

Au cours de cet entretien avec le Chef Service Ecologie à Kandi, le Coordonnateur a mis l'accent sur la nécessité d'envoyer les rapports d'activités. Depuis la dernière tournée aucun rapport ne lui est parvenu. Or un des indicateurs de performance du programme PACE est la régularité des rapports.

Monsieur Théophile SINAWONDIROU, Chef Service Ecologie en prenant la parole a précisé qu'il a envoyé deux (2) rapports, ceux de mai et de juin. Ces rapports seraient encore dans le circuit du CENAGREF. Certaines difficultés rencontrées sont à la base du retard observé dans l'envoi du rapport. Les données de terrain ne lui parvenaient pas tôt. Les promesses d'envoi ne sont pas tenues. A son niveau, il y a aussi le problème de moyen de déplacement. Au départ, les fiches étaient remises aux Chefs Poste. Or les tours de surveillance se font par les garde-faune. Pour accélérer le processus, il a dû récupérer les fiches pour les confier aux garde-faune. Ainsi les observations pourront être mentionnées aussitôt qu'elles sont faites.

3- Visite de terrain

En compagnie du Chef Service Ecologie, du Sous-Directeur PADEB de Kandi et des SSA de Karimama et de Banikoara, le Coordonnateur a rencontré le Personnel des postes forestiers de Karimama, d'Alfakouara et de Koudou. L'équipe n'a pas pu atteindre le poste de Koudou à cause de la forte pluie qui s'est abattue sur la zone la veille, rendant du coup les pistes impraticables. Mais les garde-faune ont été rencontrés à Banikoara. A chaque poste un

importance dans le contrôle des épizooties et la contribution attendue des Agents Forestiers pour sa réussite.

Le Coordonnateur a insisté sur les types d'informations à collecter sur le terrain, le mode de remplissage des fiches d'observations, la promptitude avec laquelle il convient d'acheminer les fiches à qui de droit et l'alerte rapide à donner en cas de suspicion d'une maladie avec toutes les indications utiles.

Cet entretien a offert l'opportunité aux garde-faune de comprendre le PACE et ses objectifs. Les questions qu'ils ont posées à chaque séance témoignent de l'intérêt accordé à ce programme et prouvent l'importance de la restitution sur le terrain de la formation de Natitingou.

Certains problèmes liés à l'élevage ont été portés à la connaissance de l'équipe. Il s'agit :

- des conflits opposant les éleveurs et agriculteurs de Karimama. En effet, les éleveurs sont pris dans l'étau que constituent le parc et le domaine agricole qui s'étend d'année en année les repoussant vers les forêts classées où l'accès est interdit. Les peuhl soutiennent que le Spécialiste en Santé Animale qui devrait les soutenir est contre eux et de ce fait l'ont renvoyé.
- du prélèvement d'une somme de 25 francs par dose vaccinale pour les associations de développement d'éleveurs de Banikoara, Gogounou et Kandí. Cette action qui n'est pas approuvée ni par les éleveurs, ni par les Chefs secteur risque de provoquer la réticence des éleveurs à faire vacciner leurs animaux.

B- PARC NATIONAL PENDJARI

1- Séance de travail avec le DCVP et le Responsable du laboratoire

Un entretien d'introduction a été tenu avec le DCVP du CARDER-ATACORA. Il a porté sur la nécessité pour le DCVP et les Spécialistes en Santé Animale riverains des Parcs de s'impliquer davantage dans l'épidémiosurveillance de la faune sauvage. En fait en cas d'urgence, ils seront les premiers à être saisis ; de plus les Spécialistes en Santé Animale sont chargés de suivre les troupeaux riverains des parcs. Par conséquent, tous les agents d'élevage et les forestiers doivent se familiariser et collaborer à la réussite du Programme. C'est pour ces raisons que le Coordonnateur a demandé au DCVP et Spécialiste en Santé Animale de Tanguiéta de se joindre à l'équipe pour la tournée au niveau des postes. Le DCVP a approuvé cette idée et l'a renchérie. Il convient de souligner que le Spécialiste en Santé Animale de Tanguiéta n'a pas pu se joindre à l'équipe faute de place dans le véhicule. Le deuxième point de l'entretien concerne la formation des éleveurs. Le Coordonnateur a demandé de réfléchir et de lui faire des propositions sur les modalités et possibilités d'organisation d'une telle formation et sur les thèmes possibles à développer à cette occasion. Le DCVP a indiqué qu'il est possible que la formation se fasse par zone. Le département de l'Atacora peut être scindé en trois zones et la Donga formera une seule zone. Il a proposé que les thèmes peuvent porter sur :

- le PACE et l'implication des éleveurs dans l'épidémiosurveillance,
- l'entretien sur RESUREP,
- la reconnaissance des signes cliniques des maladies et
- la communication et l'information,

Le point suivant a porté sur les rapports mensuels, le Coordonnateur a déploré n'avoir reçu aucun rapport de terrain depuis sa dernière tournée. Les rapports sont des indicateurs des activités menées au cours d'une période. Le travail est évalué sur la base des rapports.

une rubrique spéciale consacrée à l'épidémiosurveillance. Doit-on rédiger un rapport spécial PACE ? A cette question, le Coordonnateur du PACE a répondu que le canevas de rapport mensuel OIE comporte l'essentiel des renseignements demandés. Il suffira d'ajouter en observation les éléments nouveaux contenus dans les diverses fiches qui sont distribuées pour la surveillance active.

Quant à la situation des groupements ou d'associations d'éleveurs, le DCVP en a fait le point et a énuméré ceux qui existent à savoir : les comités Fulfuldé, les unités pastorales, les organisations autour du marché à bétail. Mais les comités Fulfuldé sont fortement politisés ; néanmoins ils constituent les maillons par lesquels on peut atteindre les éleveurs. Ils peuvent être mis à contribution dans l'exécution du programme PACE. Il peut être possible de créer de nouveaux groupements.

Abordant le problème relatif au microscope, le Coordonnateur a demandé où en est-on pour sa réparation ? Selon le Responsable du Laboratoire, Mr. Clément YOKOSSI, le technicien a pu remettre l'appareil en service. Il a également promis envoyer par fax le point à ce niveau et aussi le point des activités au niveau du laboratoire.

Pour finir le DCVP a fait une doléance pour la dotation des services en thermomètres. Selon lui, les agents doivent renouer avec la déontologie de la profession en matière de santé animale et ne pas continuer à piquer les animaux sans les gestes nécessaires permettant de cerner d'une manière générale l'état de santé de l'animal à traiter. A ce titre, il a souhaité que chacun des agents puisse disposer d'un thermomètre et d'un stéthoscope.

Toujours à Natitingou, il nous a été signalé le cas d'une mortalité massive des bovins dans un village de Boukoumbé. La cause de cette mortalité n'est pas encore identifiée. Mais l'on pense à une intoxication possible. Les prélèvements nécessaires sont faits et envoyés au laboratoire à Parakou. Le Responsable du laboratoire a promis faire parvenir un point exhaustif sur la situation.

2 – Séance de travail avec la Direction du Parc Pendjari de Tanguiéta

Tôt le matin, la délégation composée du DCVP- ATACORA, du Coordonnateur PACE et de Mr. Jacques AHOLOU YEYI, s'est mise en route pour Tanguiéta. Elle y a rencontré le Directeur du Parc National de la Pendjari. Celui-ci a demandé au Chef Service Ecologie de se mettre à notre disposition pour le reste de la tournée. Un court entretien avec le Chef Service Ecologie a permis au Coordonnateur de faire le point de la tournée dans le Parc W et d'insister sur la nécessité des rapports d'activités. Le Chef Service Ecologie a répondu avoir apprêté les rapports des deux derniers mois qu'il expédiera la semaine qui va suivre. Il a ensuite montré à la délégation la carte sur laquelle sont mentionnés les différents sites parcourus par les gardes faune au cours de leurs patrouilles.

3- Visite sur le terrain

L'équipe renforcée par le Chef Service Ecologie de la Pendjari s'est rendue à Batia puis à Porga. A Batia, une rencontre avec les garde-faune a eu lieu au cours de laquelle des explications ont été données sur le PACE et l'épidémiosurveillance de la faune. Le Chef poste et les garde-chasse étaient absents.

A Porga, le Personnel n'était pas sur place. Les garde-faune étaient sur le terrain,

le Chef Poste et ses collaborateurs appelés à d'autres tâches. La rencontre n'a pas pu avoir lieu.

De retour à Tanguiéta, l'équipe a fait le point de la visite de terrain. Le Chef Service Ecologie a proposé faire une restitution de la formation de Natitingou à leur prochaine séance de

C- ETAPE DE PARAKOU

Séance de travail avec le DCVP Borgou et ses Collaborateurs

Ont pris part à cet entretien les personnes ci-après : Dr. AHISSOU Alexandre, Dr. G. Luc APLOGAN et le DCVP/C-BORGOU.

Après un point succinct de la tournée sur le terrain, le Coordonnateur a abordé la question d'épidémiosurveillance dans le Borgou. Dans ce cadre, il a demandé le point des activités au sujet de :

- la formation de 20 associations ou groupements d'éleveurs au Borgou,
- le suivi des troupeaux tirés et les problèmes connus.

Le DCVP a déploré que la mission n'ait pas cru devoir le contacter avant l'étape de terrain. Nombre de problèmes et de difficultés se posent sur le terrain et il est logique de penser que le PACE peut aider à dénouer bon nombre d'entre eux :

- aujourd'hui, le taux de couverture vaccinale baisse d'année en année, les rassemblements deviennent difficiles sur le terrain, l'espace pastoral se réduit de plus en plus du fait de l'extension de la production agricole, l'accès des forêts classées et parcs nationaux est interdit,
- à Malanville et à Karimama des conflits éclatent entre éleveurs et agriculteurs,
- les éleveurs sont traqués dans les parcs où les animaux sont fusillés,
- la Peste Porcine Africaine sévit encore dans le département (l'effectif porcin de Parakou a été sous estimé et serait plus proche de 15 000 têtes au lieu de 5000),
- à Gogounou, Kandi et Banikoara, l'Association Union Professionnelle des marchés auto-gérés appuyée par PPAB a instauré un prélèvement de 25F/dose vaccinale qui a provoqué la grogne des éleveurs.

Ces problèmes ont conduit à l'organisation des journées de réflexions sur le sous-secteur élevage dans le Borgou, à l'issue desquelles, des recommandations ont été faites.

Parmi ces recommandations, il y en a quatre qui engagent la responsabilité du PACE. Il s'agit de :

- procéder en urgence au remplacement des troupeaux villageois tirés dans le cadre du PACE et non validés sur le terrain (non spécifique au Borgou),
- veiller à la mise en œuvre effective de la surveillance clinique (visite aux troupeaux identifiés) au niveau de tous les départements,
- compléter la fiche de suivi des troupeaux par celle de leur identification,
- veiller à la mise en application des critères de performances.

Un entretien au début de la tournée aurait permis à la mission de s'informer sur les problèmes afin de mieux aborder la visite sur le terrain.

Au Borgou, en matière d'organisation d'éleveurs il y a les comités fulfuldé, les Unités Pastorales (UP), les Groupements des fils d'éleveurs et les comités de gestion de retenues d'eau. Il existe aussi des groupements de femmes d'éleveurs qui font la transformation du lait et s'occupent de l'élevage de petits ruminants, des groupements de femmes qui font du maraîchage autour des points d'eau. Il a été nouvellement créé l'Union Professionnelle des marchés auto gérés appuyée par le PPAB et les Unités Agro-Sylvo-Pastorale (UASP) dont la

la faune sauvage. C'est pour cette raison que les forestiers ne tolèrent pour rien au monde l'entrée des troupeaux de bovins dans les parcs au risque de contaminer la faune sauvage. Seul l'accès à la zone tampon est accepté. Pour finir, il a déploré la non acquisition à cette date du matériel de prélèvement et des équipements de Laboratoire.

Le Coordonnateur a voulu savoir la périodicité des visites cliniques dans les troupeaux et la périodicité des rapports. La norme retenue était une visite par troupeau par an mais l'on ne peut pas attendre la fin de l'année pour faire le rapport.

Il y a lieu de revoir le système de rapport. Le DCVP a souhaité qu'un canevas de rapport leur soit proposé et qu'une périodicité d'envoi de rapport soit aussi retenue. Ainsi, si l'accord de principe est acquis, il faudra faire passer le message dans tous les départements.

Le Coordonnateur a en dernier ressort suggéré qu'une réflexion soit organisée autour de ces idées afin d'en préciser le contenu.

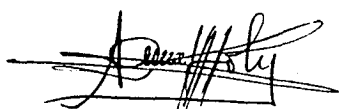
Après cet entretien, la programmation d'activités du Devis programme an 2 abordée au début de la mission a été reprise avec le Responsable de la Sérosurveillance du Laboratoire de Parakou. Pendant la séance l'on s'est aperçu qu'en matière de délai, les responsables de ces activités sont mieux placés pour les fixer. A cet effet, une réunion des principaux acteurs serait nécessaire pour finaliser et valider cette programmation.

Conclusion

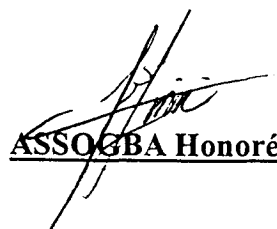
Grâce à cette tournée, il a été possible d'entrer en contact avec les agents de terrain et d'avoir avec eux des entretiens sur les problèmes de l'heure et de recueillir des informations utiles en rapport avec les activités de l'élevage en général et de l'épidémiologie de la faune sauvage en particulier. Il s'agit :

- de l'implication des Responsables de Santé Animale riverains des parcs en vue d'un renforcement de collaboration entre forestiers et vétérinaires pour plus d'efficacité dans l'action d'épidémiologie,
- du contact direct avec les garde-faune des postes forestiers, acteurs à ne pas négliger dans l'épidémiologie de la faune sauvage
- de l'information sur les conflits et divers problèmes se posant actuellement à l'élevage dans ces localités,
- de la nécessité de confectionner un canevas de rapport et de retenir une périodicité d'envoi de ces rapports au PACE,
- de l'esquisse de modalités d'organisation de la formation des éleveurs,
- des réactions vaccinale et post-vaccinale enregistrées au cours de la campagne de vaccination contre la pasteurellose bovine, édition juin 2002.
- de la possibilité d'organiser une séance de réflexion pour finaliser, concrétiser certaines idées et certaines propositions faites au cours des entretiens.-

Cotonou, le 22 juillet 2002



AHLOU YEYI Jacques



ASSOGBA Honoré

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

ORDRE	NOM ET PRENOMS	ATTRIBUTIONS ET LIEU DE SERVICE
1	GBAGUIDI A. Marcellin	Sous-Directeur PADEB Kandi
2	SINADOUWIROU Théophile	Chef Service Ecologie/PNW Banikoara
3	APLOGAN G. Luc	Laboratoire Sérosurveillance Parakou
4	YAÏ Kegnidé	DCVP CARDER Borgou
5	AHISSOU Alexandre	Collabo. DCVP CARDER Borgou
6	IDRISS Ibrahim	SSA Karimama
7	KAKPO Liamidi	SSA Banikoara
8	OROUGOGA Assouma	Garde-faune Karimama
9	SABI LAFIA Jérôme	Garde-faune Karimama
10	BOURAÏMA Issa	Garde-faune Karimama
11	AHAMIDE Fabien	Garde-faune Karimama
12	DJARRA Djafarou	Garde-faune Karimama
13	DOTIA Amadou	Garde-faune Karimama
14	MAGAZI Bani	Sergent Karimama
15	YAROU Guéra	Garde-faune Alfakoara
16	NASSOUNON Bio Brice	Garde-faune Alfakoara
17	SAKA Boko	Garde-faune Alfakoara
18	GADO Kindo	Garde-faune Alfakoara
19	LAFIA Yarou	Garde-faune Alfakoara
20	GADO Mama	Garde-faune Alfakoara
21	SABI Ibrahim	Garde-faune Alfakoara
22	ASSOUMA Bonkanon	Garde-faune Koudou
23	ABDOULAYE S. Ali Moustapha	Garde-faune Koudou
24	KPANA Arzouma	Garde-faune Koudou
25	SERO Jean	DCVP CARDER Atacora
26	YOKOSSI Clément	Laboratoire Natitingou
27	TEHOU Aristide	Chef service Ecologie/PNP Tanguiéta
28	THIOMOKO Djafarou	D/PNP Tanguiéta
29	Chef Service Surveillance	PNW/Banikoara
30	Chef Service Surveillance	PNP/Tanguiéta
31	DOKO SOTIMAN Guillaume	Garde-faune Batia
32	NOUWENI KOUNGA Bienvenu	Garde-faune Batia
33	SUERY N'déri Habib	Garde-faune Batia

COMPTE RENDU DE MISSION

APPUI EN COMMUNICATION AU PACE – BENIN

DU 13 AU 17 MAI 2002

Du lundi 13 au vendredi 17 mai 2002 M. Daniel Grégoire Expert en communication à la coordination régionale du Programme Panafricain de Contrôle des Epizooties PACE à Bamako au Mali a effectué une mission d'appui en communication au PACE – Bénin.

Au cours de cette mission plusieurs séances de travail ont eu lieu avec les responsables et tous les représentants des acteurs du sous-secteur élevage ainsi que quelques ONG spécialisées en formation -communication dans le monde rural. Ces différentes séances de travail ont conduit la mission dans les départements de l'Ouémé, du Plateau et du Borgou; puis d'importantes structures administratives comme la commission de l'Union Européenne le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP).

1- Etape de la Direction de l'Elevage

A l'issue de l'audience accordée à la mission par le Directeur de L'élevage un programme de travail a été arrêté par la coordination de PACE-BENIN. Ainsi, la journée du 13 Mai 2002 a enregistré deux séances de travail au cours desquelles Monsieur Grégoire Daniel s'est imprégné de ce qui est fait au PACE-BENIN en matière de communication, des moyens mis en œuvre et des personnes impliquées. De même il a posé beaucoup de questions sur le fonctionnement du réseau de surveillance épidémiologique, sur les postes d'élevage impliquées de même que les vétérinaires privés ou associations d'éleveurs, de commerçants de bétail ou tout autre acteur du sous secteur élevage. L'expert a prodigué assez de conseils et a souhaité que la cellule communication de PACE-BENIN dispose de répertoires de partenaires tels que les associations d'éleveurs, les vétérinaires privés, les communicateurs de la presse publique comme privée, les agents vulgarisateurs des CARDER ou autres structures, les ONG spécialisées dans l'alphabétisation etc.

2- Etape de l'Ouémé et du Plateau

La mission a rencontré le 14 Mai 2002 à la Direction Générale du CARDER-Ouémé le DCVP et son chef Service Santé Animal. Une petite séance de travail a eu lieu à ce niveau et a permis de passer en revue les actions menées en matière de communication, les difficultés rencontrées et des propositions pour mieux répartir. La délégation conduite par le DCVP/Ouémé s'est rendue au

Sur place l'expert a voulu s'enquérir de la manière dont la surveillance épidémiologique se passe. Il a cherché à comprendre comment agir la collaboration entre les autres structures et l'agent d'élevage. Le chef du poste a donné d'amples explications avant de dire enfin toutes les difficultés liées à l'accomplissement de son travail qui se résument essentiellement à :

- la perméabilité des frontières
- le manque de matériels roulants et de froid
- le manque de personnel etc..

Après avoir touché du doigt cette réalité au poste d'Igolo, la mission a sincèrement remercié le DCVP-Ouémé et ses collaborateurs puis elle s'est ébranlée pour le Borgou.

3- Etape du Borgou

Ce même jour du 14 mai 2002, la mission dès son arrivée à Parakou a rencontré le DCVP/CARDER Borgou qui l'attendait d'ailleurs.

D'entrée de jeu, l'expert a annoncé qu'il est venu pour être à l'écoute des partenaires du PACE-BENIN, pour savoir ce qu'ils comprennent du PACE, ce qu'ils veulent afin d'établir une confiance totale entre tous les acteurs. Pour ce faire, il veut savoir ce qui va et ce qui ne va pas en matière de communication puis améliorer l'approche.

Après avoir remercié l'expert pour la clarté de son exposé le DCVP a présenté le programme qu'il a arrêté pour le séjour de la mission dans le Borgou :

Mercredi 15 Mai 2002

- | | |
|--------------|--|
| 8h – 9h : | Séance de travail avec le DCVP et ses collaborateurs
Visite de courtoisie au DG/CARDER Borgou |
| 9h – 9h30 : | Rencontre avec ELTER-ONG |
| 9h30 – 10h : | Rencontre avec l'ONG DERANA |
| 10h30 : | Départ pour Nikki |
| 16h : | Contact avec Radio Parakou |
| 17h : | Rencontre avec les commerçants de bétail |
| 18h : | Rencontre avec un vétérinaire privé de Parakou |

Jeudi 16 Mai 2002

- | | |
|--------|-----------------------|
| 8h30 : | Synthèse avec le DCVP |
| 10 h : | Départ pour Cotonou |

Dans l'exécution le programme a connu des modifications qui ont amené la mission à travailler tard dans la nuit. Les contacts ont été multipliés avec d'autres structures comme le DVAOP/CARDER Borgou, le PDEBE car ces structures en matière de vulgarisation de communication et de formation ont capitalisé beaucoup d'expériences. Avec les deux ONG, les échanges ont surtout porté sur l'alphabétisation et la traduction des thèmes en différentes langues nationales parlées dans le nord Bénin afin que (selon l'expert) la sensibilisation aille vers tous ceux qui disposent d'animaux et vivent avec.

Pour ce faire, le PACE doit avoir des canaux de relais à travers tout le pays. L'ONG DERANA qui a traduit beaucoup de productions pour l'enseignement et pour le CARDER peut être d'un appui précieux pour le PACE. Quant à ELTER-ONG, elle est assez outillée dans la production des thèmes, la traduction et même la formation. Ces atouts ont émerveillé l'expert qui confirme que des potentialités existent et qu'il faut les exploiter à travers la signature de petits contrats de collaboration ou de partenariats afin de faire connaître les objectifs du PACE par les populations rurales.

Le déplacement au poste frontalier de OURMONSI à Nikki a permis de discuter avec le chef du poste d'élevage de sa compréhension du PACE et de ses objectifs. A travers les échanges il s'est avéré que l'agent maîtrise bien les objectifs que vise le programme et s'acquitte correctement de son travail malgré le manque de moyens de déplacement, de matériel de froid et malgré surtout le cadre de vie difficile lié à l'éloignement du poste des agglomérations.

A Radio Parakou il était question de réactualiser la collaboration entre le PACE et la Radio. L'accueil a été très chaleureux et les débats très intéressants malgré l'absence du chef service Radio Rurale et du Directeur.

La mission a proposé à la Radio qui a accepté un appui technique pour la production et la diffusion des émissions spécifiques en direction du monde rural. Une brève séance de travail avec le Responsable du Laboratoire Vétérinaire de Parakou a eu lieu et a surtout porté sur comment animer le bulletin du PACE-BENIN. A ce niveau le Responsable du Laboratoire a rassuré qu'il a assez d'articles déjà rédigés et qu'il dispose aussi d'assez de résultats d'analyse à faire connaître.

Au marché de bétail de Parakou une séance en plein air a permis à la mission d'être directement en contact avec les « manipulateurs d'animaux » que sont les commerçants à divers niveaux. A la question de savoir comment

parfaite collaboration entre les agents d'élevage et leur association constitue un grand atout dans la gestion du parc surtout en santé animale. Les commerçants ont présenté leur association et ont longuement expliqué comment ils travaillent et les difficultés liées à l'exercice de leur métier.

4- Etape de Cotonou

A son retour à Cotonou, la mission a pu rencontrer Mr Roufaï AKOBI le Chef Service Radio Rural de Parakou, l'un des communicateurs formés par le PARC. Selon l'Expert il est une personne ressource en matière de communication. L'Expert a donc suggéré qu'un contrat de collaboration soit envisagé avec lui.

La mission a également rencontré la cellule FED au Ministère de Finances et de l'Economie. A ce niveau les débats ont surtout porté sur le financement du volet communication du PACE-BENIN puisque le montant retenu dans le DP2 paraît très insuffisant. Il a été demandé à l'Expert d'aider à trouver un financement complémentaire pour la réalisation de ce volet important du Programme.

La séance est revenue sur la personne ressource à solliciter pour l'exécution du volet communication car au dire de l'Expert deux béninois avaient été formés à cet effet mais aujourd'hui, ces deux personnes ne sont plus dans le secteur. Il a souhaité que l'on fasse appel à ces anciens formés pour ne pas avoir à recommencer à zéro. Les interlocuteurs du Ministère des Finances ont approuvé cette proposition. Le Coordinateur du PACE-BENIN qui a conduit la mission à Cotonou a pris la parole pour expliquer qu'il est nécessaire de choisir le communicateur parmi les techniciens du secteur si l'on veut réellement capitaliser les acquis du PACE. Le Coordonnateur a profité pour demander s'il ne peut pas introduire un avenant afin de faire face à l'exécution de cet important volet du programme. Au quel cas a-t-il dit, il serait difficile de payer les prestations de services des personnes ressources. En réponse à la préoccupation du Coordonnateur, il a été demandé à l'équipe du PACE-BENIN de faire des propositions dans le sens de règlement de cette difficulté.

Le vendredi 17 mai 2002, la mission a été reçue en audience par le Directeur Adjoint de cabinet du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche. Le Coordonnateur a pris la parole pour présenter au DAC/MAEP la mission et dire le but de la mission. A cette étape l'Expert a précisé que son intention en demandant cette audience est de souligner aux autorités à charge du

conforme aux règles OIE pour pouvoir accéder au marché international. Il a enfin remercié le DAC pour son accueil empreint de courtoisie. Le DAC a promis rendre compte au Ministre de l'Agriculture, avant de demander si le programme se poursuit normalement. A cette question le Coordonnateur a profité pour rappeler que l'avenant introduit n'a pas encore été signé et que la première année de l'exécution du programme n'avait pas bien marché. Aussi il y a des problèmes de recrutement du personnel complémentaire et l'annonce de la grande réunion de tous les programmes PACE à Cotonou. Il a enfin souhaité la réponse d'accord du Bénin pour l'organisation de cette réunion qui regroupera les trente deux (32) pays africain. Le DAC a promis de faire diligence et d'aider efficacement à l'organisation de ces assises à Cotonou.

Après le Directeur Adjoint du Cabinet, la mission a été reçue par le Conseiller Technique pour l'Elevage et la Pêche (CTPEP). Ce dernier qui connaît très bien les problèmes auxquels le programme est confronté en matière de communication a suggéré que les techniciens du sous-secteur soient formés si l'on veut capitaliser et pérenniser les acquis de PACE-BENIN. L'expert a dit qu'il n'a pas l'impression qu'au PACE-BENIN cette préoccupation de préserver les choses existe. Il a souhaité qu'il soit créé une cellule de documentation et de communication, et qu'un TCP peut être rédigé à cette fin.

L'expert a donné en exemple un TCP en élevage sur le PPA la transhumance et la faune sauvage. Il a enfin conseillé que le rapport d'activité sur le DP2 soit un plan de travail et que le DP3 soit bien dosé pour qu'on puisse bien redémarrer.

5- Synthèse de la mission

Au plan des ressources humaines jusqu'à la fin de l'année. L'expert propose de faire appel à un consultant extérieur parmi les personnes formées pour la communication. Néanmoins Il n'est pas possible de mobiliser plus d'argent dans le DP2. Par contre, il faut des aménagements pour exécuter les activités.

Il suggère de démarrer quelques activités simples :

- 1) des plaquettes et dépliants qui font la promotion des objectifs du projet
- 2) des affiches qui auraient comme messages :
 - Contrôlez vos animaux
 - Surveillez vos animaux
 - Consulter un agent s'il y a un problème

3) Rassembler l'ensemble de supports produits pendant le PARC pour produire un support Peste Bovine PACE , soit sur la PPA ou autres.

4): Préparer deux ou trois thèmes importants pour le Borgou à diffuser par radio Parakou.

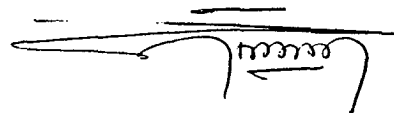
Fait à Cotonou , le 31 Mai 2002

Le Chef Cellule Communication

Le Rapporteur

Dr Charlemagne ADDRAH

ci-joint : liste des personnes rencontrées



Raphaël MEHOBA